

CROZON**Développement durable. Une semaine pour sensibiliser**

16 juin 2009

En France, les bâtiments consomment plus de 40% de l'énergie et produisent plus de 20% des émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi, dans le cadre de l'élaboration d'un Plan local de l'habitat et de son Agenda 21, la communauté de communes de la presqu'île de Crozon (CCPC) a décidé de promouvoir un habitat économe en énergie et d'aider les habitants à réduire leurs dépenses énergétiques. Pour cela, une collaboration a été engagée avec Ener'gence, l'agence de maîtrise de l'énergie de Brest et sa région, sous la forme d'une signature de convention le 20mai avec Alain Masson, président d'Ener'gence. Vendredi, Daniel Moysan, président de la CCPC, et Gladys Douilly, directrice d'Ener'gence, ont lancé la semaine du développement durable. Plusieurs événements seront organisés à l'attention des Presqu'îliens afin de les sensibiliser notamment aux économies d'énergie dans l'habitat.

**Conférence demain sur l'isolation thermique**

Une exposition interactive sur le thème de «La maison économe» se tiendra dans le hall de la CCPC jusqu'à vendredi soir aux heures d'ouverture, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi). Parallèlement, Julie-Mary Boëzennec, actuellement en stage à la CCPC, accueillera les visiteurs et interrogera ceux qui le souhaitent sur leurs attentes et leurs propositions concernant le développement durable au sein des missions de la CCPC (déchets, eau, piscine...). Demain, à 18h, une conférence sur «l'isolation thermique» sera assurée par Ener'gence au siège de la CCPC à Kerdanvez. Ener'gence assure des permanences mensuelles. Les Presqu'îliens peuvent ainsi bénéficier de conseils personnalisés gratuits sur tous les thèmes liés aux économies d'énergie, notamment sur les solutions techniques les plus pertinentes permettant de réduire les consommations d'énergie (chauffage, eau chaude, sanitaire, usage de l'électricité), sur l'opportunité d'installer des énergies renouvelables ainsi que les aides financières existantes.

Des permanences mensuelles

Les prochaines permanences se tiendront le 24juin de 9h à 12h en mairie de Crozon et de 14h à 17h à la mairie de Camaret; le 22juillet, le matin à la mairie de Crozon et l'après-midi à la mairie de Telgruc, le 26août au matin à la mairie de Crozon et l'après-midi à la mairie de Lanvéoc, le 23septembre au matin à la mairie de Crozon et l'après-midi à la mairie de Camaret.

Contact Tél.02.98.27.24.76.